

Compte-rendu de la réunion de travail du Conseil d'administration

Mercredi 25 avril - 9h30 - 11h30

Présents : René Perier, Stéphane Amour, Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Catherine Jacquin, Nicole Trevet, Ivan Martouzet, Renaud Dumas.

Excusés : Laurent Parzy, Pierre Fabre.

1. Retour sur l'assemblée générale	1
2. Les modalités de relations entre les membres de l'équipe technique et les membres du Conseil de développement : clarifier pour mieux communiquer	1
3. L'élection du bureau de l'association et d'un(e) trésorier(e)	3
4. Point sur l'avancée projet GaYA et Consultation nationale "c'est quoi une ville citoyenne"	3
5. Débat sur les énergies renouvelables.....	3
6. Autres points	4

1. Retour sur l'assemblée générale

Il est constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de monde par rapport aux années précédentes.

Christophe Gautier, élu de Gréolières et responsable de l'Office de Tourisme de Gréolières, a regretté de ne pas pouvoir y assister car il n'a pas eu l'information. Comme il a un problème de vision, il ne peut pas consulter les emails voire même les affiches et il a proposé qu'on lui envoie les invitations par SMS.

Même si les invitations sont envoyées à tous les maires pour diffusion, les informations s'arrêtent souvent à ce niveau.

René va récupérer la bande son de l'assemblée générale pour pouvoir compléter la partie « rapport moral » du compte-rendu.

2. Les modalités de relations entre les membres de l'équipe technique et les membres du Conseil de développement : clarifier pour mieux communiquer

Renaud présente l'objet de la clarification des relations entre les membres du Conseil de développement et l'équipe technique du Parc, demandeuse de mieux comprendre ces modalités d'échanges.

Deux problématiques ressortent :

- Éviter les ratés dans la transmission de l'information quand elle est transmise uniquement à cdd.pnr06@gmail.com
- Alléger le travail de secrétariat assuré par René et Renaud

Un récapitulatif des modes de communication en fonction des contextes est présenté ci-dessous et soumis à construction et validation par le CA.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Éléments à intégrer dans cette note de procédure :

- En préalable, il est rappelé que si les contacts sont pris par mail dans le cadre des activités bénévoles des membres de l'association, il faut systématiquement mettre l'adresse cdd.pnr06@gmail.com en copie.
- Lorsqu'un membre du CdD souhaite solliciter un ou une chargé(e) de mission directement sur un sujet particulier, il a la possibilité de le faire directement. Par exemple, si un membre souhaite savoir où en est la mise en place d'une action particulière, il appelle ou envoie un mail directement au ou à la chargé(e) de mission du Parc concerné(e), avec copie à cdd.pnr06@gmail.com.
- Quand un membre répond à un chargé de mission sur une invitation ou contacte un chargé de mission, il faut qu'il mette cdd.pnr06@gmail.com en copie voire l'adresse du Conseil d'administration en fonction du contexte de la demande.
- Inversement, si un chargé de mission du Syndicat mixte souhaite contacter un membre particulier, il contacte directement le membre concerné, avec copie à cdd.pnr06@gmail.com pour les demandes dans le cadre du Conseil de développement.
- Pour du partage d'informations générales, des invitations ou des échanges spécifiques à un projet particulier, les chargés de missions peuvent s'adresser directement aux groupes de travail concernés, dont voici les adresses (liste évoluant en fonction des actions menées) :
 - Conseil d'administration : ca@cddpnr06.org (pour des questions d'ordre stratégique ou administratif)
 - Groupe de travail Agriculture : groupe_agriculture@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Tourisme durable : tourisme_durable@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Eau : eau@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Habitat : cdd.habitat@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Territoire à haute qualité environnementale : cdd.thqe@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Arboriculture : arboriculture@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Gouvernance : participation_gouvernance@cddpnr06.org
 - Groupe de travail Energie : energies_renouvelables@cddpnr06.org
 - Groupe de travail GaYA : cdd.gaya@cddpnr06.org
- Si vous ne savez pas à qui vous adresser ou que le groupe de travail n'existe pas, envoyez simplement sur cdd.pnr06@gmail.com

Les membres sont donc invités à réagir sur cette proposition intégrée au présent compte-rendu

Même si les membres ne participent pas aux groupes de travail très activement, il est important qu'ils puissent avoir l'information. Renaud fera un rappel aux membres pour qu'ils s'inscrivent dans les différents groupes de travail, au moins pour recevoir l'information de ces groupes de travail.

René utilise souvent la liste CA ou CAe pour diffuser de l'information ou des remarques, mais regrette qu'il n'y ait pas toujours de réponse de la part des membres concernés. Parmi les raisons, le temps nécessaire pour prendre connaissance d'un dossier : ne pourrait-on pas envisager une sollicitation plus fermée avec les éléments pour répondre plus facilement ?

Un exemple est donné, notamment sur l'adhésion du CdD au Collectif des associations citoyennes. Il n'y a pas eu de retour. Il est toutefois convenu que « qui ne dit mot consent » et donc le CdD a adhéré au CAC.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Afin de palier à ce problème, il est donc important de bien motiver les demandes et de préciser quand cela nécessite une réponse (engagement financier par exemple).

3. L'élection du bureau de l'association et d'un(e) trésorier(e)

Le Conseil d'administration ayant été renouvelé lors de l'assemblée générale, le bureau du Conseil de développement doit être renouvelé. René, Ivan et Françoise constituaient le bureau jusqu'alors.

D'une manière générale et pour respecter l'esprit et la lettre des statuts du Conseil de développement, les décisions de l'association sont soumises à l'ensemble du CA. Dans ce sens l'élection du bureau est une obligation légale de pure forme.

Ivan, Françoise et René se représentent et sont élus à l'unanimité.

En l'absence d'autre candidat à la fonction de trésorier, René Perier est maintenu dans les fonctions de trésorier de l'association.

Les membres du Conseil d'administration les remercient pour leur investissement.

4. Point sur l'avancée projet GaYA et Consultation nationale "c'est quoi une ville citoyenne"

René a envoyé un planning actualisé. La phase active de mobilisation des jeunes va démarrer. La grille d'entretien auprès des élus et des jeunes va être finalisée d'ici le 30 avril. Il devient urgent de recruter un volontaire en service civique pour appuyer les membres dans cette mobilisation de terrain (relancer les offres sur les plates-formes de recherche d'emploi et stage + dans les écoles ou centres de formation sur la communication).

Il est rappelé que la thématique jeune est à intégrer dans toutes les actions du Conseil de développement, pour qu'il y ait une présence des jeunes dans les ateliers de travail et ces actions.

Le prochain rendez-vous est fixé le 28 mai prochain.

René a envoyé un mail sur la consultation nationale « c'est quoi une ville citoyenne ». Il a appelé l'association qui porte ce programme pour plus d'information. L'association dispose d'un financement du CGET et intervient sur le développement de la citoyenneté, plutôt en direction des villes, pour appuyer les démarches citoyennes.

Cette association fait partie du réseau de la « charte de la participation », lancée par Ségolène Royal avant les élections. Il y a une centaine de membres à cette charte.

René propose donc plutôt que le CdD puisse rejoindre ce réseau national de la participation citoyenne, lié à la charte de la participation.

5. Débat sur les énergies renouvelables

a. Point sur l'avancée de l'organisation des débats

René a pu travailler avec Jonas hier. La proposition de planning a été transmise, et il sera intéressant de compiler les plannings des différentes actions en cours pour tenter d'éviter les chevauchements.

L'enjeu est d'organiser une réunion assez rapidement avec les associations qui sont dans le domaine de l'environnement. Des contacts vont donc être pris avec ces associations, pour vérifier leurs coordonnées et leur proposer de participer à l'organisation des débats.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Les 4 dates pour l'organisation des 4 débats ont été fixées de façon exploratoire (une mensuelle au cours des mois de juin, juillet, août et septembre).

Jonas va également préparer une charte graphique pour communiquer sur ces débats.

b. Partenariat CdD CAPG

Geneviève présente les actions du groupe énergies du Conseil de développement de la CAPG en 2018 :

« le futur du Pays de Grasse s'inscrira en 3D - Décarboné, Décentralisé, Digitalisé ». Le CdD propose d'inscrire cette thématique dans une réflexion prospective à plus long terme. Un rapport devrait pouvoir être finalisé fin 2018 en cohérence avec le Projet de territoire et le SCOT. Le CdD préconise de produire une vidéo pédagogique et cartographique sur cette thématique

Un colloque devrait être organisé en novembre.

Il est important de bien les associer et les mobiliser, ce qui peut les aider à préparer leur rencontre.

6. Autres points

René a pu mesurer la démobilitation des élus du Parc (exemple bureau du Parc, AG du CdD, Comité syndicat du parc, etc.). Il y aurait également un vrai problème d'image du Parc, notamment sur l'idée que le Parc n'aborderait pas les enjeux essentiels du territoire, les plus importants, et qu'il utiliserait aussi de manière trop systématique des bureaux d'études, qui coûtent cher.

Il pourrait être intéressant d'aborder ce sujet dans la démarche d'évaluation à mi-parcours de la charte.

Cette constatation a été partagée par Eric Mèle lors de la rencontre avec l'équipe technique en décembre 2017, qui regrettait la non-mobilisation des élus.

Pour aller plus loin, il serait intéressant de poser les bonnes questions pour recueillir les enjeux essentiels du territoire lorsqu'il y a ce genre de retour, pour dégager ce qui est important pour les élus et acteurs du territoire, et ceux qui le sont moins, et les faire remonter au Président du Parc.

Il est convenu d'être bien attentif aux remontées du terrain en vue de définir un positionnement et une formulation du Conseil de développement en proposition au Syndicat mixte pour réorienter sa communication, sa stratégie de mobilisation.

Il faut pour cela bien avoir les informations précises de terrain renforcer Eric Mèle dans son rôle de Président.

Renaud appelle les communes de Courmes et Amirat pour pouvoir intervenir en marge d'un Conseil municipal et organiser les prochaines réunions du Conseil de développement.

Saint-Vallier de Thiey, le 25 avril 2018